

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Communiqué de presse

Sélection des candidats pour la 7^{ème} Cohorte de la formation du Corps des Jeunes Volontaires de l'Union Africaine (CJV-UA)

Addis-Abeba, Éthiopie le 21 septembre 2016 : Un panel de la CUA s'est réuni pour la sélection des candidats à la 7^{ème} cohorte de la formation du Corps des Jeunes Volontaires de l'Union Africaine. Au total 5600 candidatures ont été reçues suite à l'appel à candidatures lancé du 2 au 22 d'août 2016. 100 candidats originaires de tous les Etats Membres de l'Union Africaine ont été sélectionnés pour la formation qui aura lieu en octobre 2016. Afin d'assurer la transparence et la responsabilisation dans le processus de sélection des candidats, le panel de sélection a été composé de représentants des Départements et Unités de la CUA. La réunion de sélection a eu lieu du 20 au 21 Septembre au siège de la CUA.

Son excellence, le Commissaire des RHST, Dr Martial De-Paul Ikounga a rencontré l'équipe de sélection pour leur transmettre ses encouragements. Dans son allocution, le Commissaire a également appelé les membres de l'équipe à faire preuve de transparence et d'intégrité lors des travaux de sélection. Les candidats sélectionnés seront informés des résultats en temps approprié.

Le Corps des Jeunes Volontaires de l'Union Africaine (CJV-UA) est une initiative de l'Union Africaine pour le renforcement des capacités, l'autonomisation et la participation effective des jeunes par le travail de volontariat au niveau continental. L'initiative par ce truchement contribue à une Afrique intégrée, prospère et pacifique. Le programme s'inspire de la Charte Africaine de la Jeunesse et de la décision de l'Assemblée (Assembly/AU/Dec.274 (XVI) janvier 2010) « de lancer et de mettre en place un Corps de Jeunes Volontaire de l'Union Africaine ». Le CJV-UA a été officiellement lancé le 3 décembre 2010 à Abuja, au Nigeria.



Le CJV-UA recrute et accompagne les jeunes professionnels de 18-35 ans à travers le Continent et la Diaspora, à servir pendant une période de 12 mois dans leurs domaines de compétences dans un État Membre autre que leurs états d'origine. Les domaines prioritaires de déploiement du CJV-UA comprennent : l'éducation ; l'entrepreneuriat; la Santé ; le renforcement de capacités institutionnelles ; l'Information, la Communication et la Technologie; la paix et la reconstruction post conflits.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :